

clin d'œil

Le mot de la déléguée, Marie Rochette de Lempdes

Rapide et discret, un clin d'œil est un moyen de communication bien sympathique. Communiquons donc et sans être succincts. Nos activités sont variées et les 13 personnes constituant le comité sont toutes mobilisées. Voici les projets, les sujets d'étude et les liens particuliers que nous tissons quand nous nous présentons comme adhérents VMF. A bientôt pour toujours mieux connaître le patrimoine bâti sans oublier notre patrimoine paysager.

délégation Cantal 2022



jeudi 9 juin visite parisienne siège de la Banque de France et les passages

La galerie dorée de la Banque de France 2 Rue Radziwill, 75001 Paris est abritée au sein même du siège de la Banque de France, dans l'hôtel de Toulouse. Ses dorures, ses tableaux, sa boiserie et son impressionnante fresque datant du XVIIème siècle font de cette galerie l'une des plus somptueuses de France et la pièce emblématique de l'hôtel de Toulouse.

Et l'après-midi, balade parisienne commentée par **Florence de Thé**, guide-conférencière, ayant pour thème : les passages de Paris, les premières galeries marchandes du monde. Des galeries de bois du Palais-Royal du duc d'Orléans au passage Choiseul, les arts décoratifs au service du commerce.



Nous avons été chaleureusement accueillis et guidés par Monsieur Arnaud Manas, Chef du Service du Patrimoine Historique et des Archives de la Banque de France.



La visite de la Galerie dorée nous a tous passionnés. Monsieur Manas nous a fait deviner avec humour le sens caché de chacune des peintures.

Après cette belle visite, nous nous sommes retrouvés au restaurant Aux Fines Gueules pour partager un moment convivial autour d'un bon repas.



Dans l'après-midi, Florence de Thé nous a fait découvrir les premières galeries marchandes du monde.



Journée organisée par **Anne-Aurore Cuzol**, déléguée adjointe VMF Cantal et **Laurence Montmoreau**.



mercredi 20 juillet
Château de la Trémolière et restaurant
Anglard de Salers

Visite de l'ensemble de tapisseries du XVIème siècle tout à fait exceptionnel ! Un Bestiaire Fantastique avec dix verdures d'Aubusson dans ce château du XVème, puis visite de l'exposition d'art contemporain de l'artiste **Coraline de Chiara** (<http://www.claire-gastaud.com/artist/Coraline-De-Chiara2>) et du jardin remarquable, par **Pascale Chappot**, guide-conférencière.

Cette triple visite est suivie d'un déjeuner à la ferme-auberge des Sorbiers à Anglards-de-Salers. Inscription avant le 5 juillet auprès de **Anne-Aurore Cuzol**.



mercredi 10 août
journée historique et culturelle d'été
les 60 ans des VMF Cantal

Du massif de la Pinatelle à la vallée de Cheylade,
nous fêterons les 60 ans de la délégation cantalienne.
Programme détaillé et bulletin d'inscription envoyés par e-mail fin juin.

Quelques mots sur le parcours : en matinée à **Chavagnac** (près de Murat) puis **Anterroches** et pour le déjeuner et l'après-midi la **vallée de Cheylade** dans des lieux divers.

Et pour aller plus loin bien avant cette journée, nous vous emmenons sur les pas d'écrivains célèbres, à la découverte d'une « province de l'âme » :

la Santoire

Plusieurs écrivains célèbres parlent de la vallée de la Santoire ; l'écrivaine **Marie-Hélène Lafon**, originaire du Cantal, qui fait référence à cette vallée et son habitat, dans son premier roman : *Le Soir du chien*, « *Ici, il n'est de printemps que furtif, comme honteux de recommencer, de réveiller les vieilles écorces, les plates étendues d'herbe lisse, de sonner le rappel des choses vertes, sommées d'exister encore, vouées à un sursis dans la très brève gloire de l'été* » publié en 2001, ou *Album*, publié en 2012: « *Ma rivière d'enfance a nom Santoire. Elle borna le monde, c'est définitif, elle fut l'été, la plage d'ardoise, et l'immobile après-midi d'août, le temps arrêté dans le babil lumineux de son lit de cailloux.* »

Aussi le père **François Cassingena-Trévedy**, moine bénédictin de l'abbaye de Ligugé, qui, parti seul, a traversé les chemins de randonnée du massif sauvage du Cézallier. Il restitue cet itinéraire spirituel dans un récit intitulé : « *Cantique de l'infinistère* ». Parti des abords du lac Pavin, traversant le Cézallier jusqu'à Allanche, où il bifurque vers Dienne par la vallée de la Santoire, il termine au Puy-Mary. C'est au cours de ce périple qu'il découvre cette « province de l'âme » et qu'il baptise cette région « **l'infinistère** ».

Cette « province de l'âme », chère à Julien Gracq, pour qui le Massif central est comme un belvédère auquel il accède par de longues et presque insensibles rampes régulièrement suivies avec sa 2 CV, véhicule frugal, poreux à l'air, dont la vitesse laisse le temps d'observer le paysage. De la Marche limousine à l'Aubrac, diagonale enchantée, Gracq restera dans le monde hercynien qui lui était familier, mais découvre les hauteurs libérées du bocage à l'aspect maillé :

" Une attraction sans violence, mais difficilement résistible, me ramène d'année en année, encore et encore, vers les hautes surfaces nues - basaltiques ou calcaires - du centre et du sud du Massif: l'Aubrac, le Cézallier, les planèzes, les Causses ». (Carnets du grand chemin, rééd. Pléiade, t. II, p. 992).

L'escarpe méridionale du Massif se prête à des travellings acrobatiques et esthétiques.

Gracq y a rendez-vous, les VMF aussi.

Cette journée du 10 août nous fera découvrir **Chavagnac**, où vous serez exactement à mi-distance entre le pôle nord et l'équateur pour un café. Nous visiterons ensuite **Anterroches**, (Messieurs, les anglais...), **La Font-Sainte**, qui se révèle être un lieu de pèlerinage marial depuis le VII^{ème} siècle, **l'église de Cheylade**, pour entre autres y admirer son style roman auvergnat du XII^{ème} siècle. Suivie d'une étape à **Escorolles** qui s'est vu décerner le prix VMF 2021 de sauvegarde du patrimoine et enfin **Sélins** petit village niché au flanc d'un « auge glacière ». Au cœur du strato-volcan nous cheminerons près de **Peyrelade**, château cousin d'Escorolles, et pourrons aussi admirer les paysages sauvages de la **tourbière de Jolan**.

14^e série

V.M.F.

Cantal



Trois journées culturelles et historiques

2002 – 2003 – 2004

**revues triennales en vente le mercredi 10 août
lors de la promenade d'été
Vincent de Léotoing, secrétaire de la délégation**

Ces revues sont reconnues comme des recueils complets, elles rassemblent les promenades de 3 années consécutives. Une bourse des revues triennales sera organisée afin de permettre aux membres de se procurer des numéros manquants à leur propre collection dans la limite de nos stocks. Le prix unitaire d'achat de ces anciens numéros est de 25 Euros. Pour tous renseignements vous pouvez contacter **Vincent de Léotoing** 06 07 86 41 66 ou vdeleotoing@wanadoo.fr



Alerte : avis de tempête à **Parlan** !

La requête pour remettre en cause la décision préfectorale d'autorisation d'exploitation du parc éolien de Parlan vient tout juste d'être rejetée par le Tribunal Administratif de Lyon. **Hervé de Menthière**, délégué adjoint VMF Cantal et VP de l'association des Vents d'Amarugue, vous enverra très prochainement un dossier complet de la situation de l'éolien dans le Cantal afin de vous informer des actions à mener pour défendre notre patrimoine face à cette menace grandissante.



vos adhésions font vivre la délégation

Cette contribution financière est indispensable pour pouvoir participer aux activités d'autant plus qu'une partie importante de cette adhésion est reversée au siège des VMF.

L'adhésion nous est indispensable pour décerner des prix à des artisans et à des propriétaires, ainsi qu'à l'organisation d'un cocktail à la fin de la journée culturelle d'été.

Les actions de la délégation sont variées : en plus des prix pour les artisans, la délégation départementale peut aiguiller les adhérents, être consultée dans des instances en préfecture et auprès de la DRAC. Le concours pour les élèves de 9 à 11 ans est aussi un volet important de nos actions éducatives.

Sachez que votre carte d'adhérent vous permet de bénéficier d'un accueil et de tarifs privilégiés toute l'année chez les partenaires VMF.

[En savoir plus](#)

n os voisins



par Xavier Drouin,

La fondation du Patrimoine peut vous aider pour vos restaurations extérieures !

Vous possédez un bien dont vous souhaitez restaurer l'extérieur ? Attribué pour 5 ans, le label peut vous permettre de bénéficier des aides suivantes :

Au minimum 2% des travaux en subvention de la part de la Fondation

Déduction de 50 % minimum du montant des travaux du revenu imposable

Le label reconnaît l'intérêt patrimonial d'un immeuble privé non protégé au titre des monuments historiques, bâti ou non-bâti (parcs et jardins) : Situé dans les zones rurales, bourgs et petites villes de moins de 20 000 habitants, une grande partie des habitations du Cantal peuvent être concernées.

Critère d'éligibilité :

Intérêt patrimonial

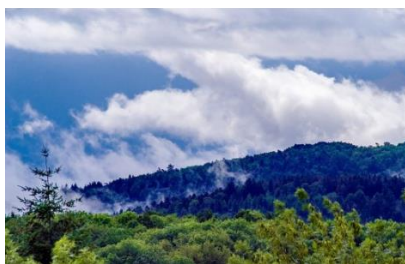
Qualité de la restauration extérieure envisagée

Travaux non débutés

Visible depuis la voie publique ou accessible au public

Pour plus de renseignements : www.fondation-patrimoine.org

et un contact cantal@fondation-patrimoine.org



journée culturelle des **VMF Puy-de-Dôme**
est le mardi 2 août
contact Philippe Richard

<https://www.vmfpatrimoine.org/delegation/auvergne-rhone-alpes/puy-de-dome/>

parole aux adhérents



**La richesse du patrimoine urbain en Haute Auvergne
par René Monboisse,
Président d'Honneur des VMF Cantal**

Les villes qui enrichissent notre pays de « montagnes » ont su très souvent conserver les principaux monuments qui leur donnent originalité et caractère. Pour aller à leur découverte nous prendrons pour guide les nombreuses publications que les VMF du Cantal ont réalisées.

Ce qui frappe notre imagination ce sont les monuments qui continuent à survivre dans nos sites historiques après tant d'époques successives.

Comme points de départ il y a soit les églises témoins de la foi de nos ancêtres soit les châteaux du principal Seigneur qui a su apporter sa protection aux habitants.

Aurillac est la première ville à retenir notre attention. C'est Géraud le seigneur du lieu qui a donné l'impulsion première. Il vit dans son château conçu sur un piton dominant et protège ses sujets qu'il accueille dans son enceinte. La demeure historique a subi au cours des siècles plusieurs transformations. Le donjon est toujours là malgré le terrible incendie qui l'a ravagé à la fin du Second Empire. Certes des bâtiments beaucoup plus récents lui sont accolés. Mais l'essentiel, grâce à cette tour historique, c'est le témoignage d'un lieu qui a su se maintenir malgré les vicissitudes des époques disparues.

Le comte Géraud - **Saint-Géraud** - fonde à Aurillac un monastère qui lui aussi est toujours présent au milieu des places et ruelles. L'église abbatiale bénédictine qui a subi tant de transformations, au cours des siècles, notamment en raison des conflits avec la religion protestante naissante, domine la ville elle-même avec son clocher. Actuellement d'importants travaux sont réalisés pour consolider les structures. D'autres couvents trouveront à Aurillac leur place, notamment à l'emplacement de l'église Notre-Dame aux neiges. Par contre l'église Notre-Dame qui était, durant des siècles, la principale paroisse a disparu. Il faut citer la chapelle d'Aurinques qui a été édifiée au XVII^e siècle pour commémorer le recul des protestants.

Ce qui mérite spécialement d'être admiré c'est le collège fondé par les Jésuites qui a su conserver son vaste logis dominé par une tour centrale. Dans les rues d'Aurillac qui serpentent tout autour des bâtiments principaux, il faut signaler l'existence d'anciens hôtels particuliers qui ont conservé leur caractère d'origine. Nous pouvons citer l'hôtel de Noailles, l'hôtel de Fontanges, l'hôtel Lasmoles. Souvent leurs appartements conservent un antique mobilier qui permet d'imaginer la vie d'autrefois. Ici ou là on retrouve l'enceinte qui protégeait les habitants contre les attaques venues de l'extérieur.

Le XIX^e siècle verra l'aménagement des bâtiments publics toujours présents : l'hôtel de ville, La Préfecture, le Palais de Justice. Ainsi que l'implantation d'un « square » et le long de la Jordane l'aménagement d'une promenade animée par les statues des grands personnages locaux : le pape **Gerber-Sylvestre II** - et le général **Delzons**.

Voilà le cadre offert par une ville où il fait bon vivre, dans la proximité des prés verdoyants qui l'entourent de tous côtés. Des incursions dans quelques autres lieux du Cantal permettent de constater même rapidement, la symbiose entre le passé séculaire et les temps présent. Partout, les monuments conservés s'harmonisent avec notre époque et lui donne un caractère authentique.

La ville épiscopale - Saint-Flour domine incontestablement sur le plan religieux, depuis que le monastère d'Aurillac a disparu. La cathédrale, sobre et majestueuse, avec ces deux tours carrées trouve sa place dans la partie haute de la cité. Tout autour, des rues prennent leur élan pour rejoindre les quartiers commerçants. Comme à Aurillac des hôtels particuliers se sont maintenus dans le centre de la ville. La maison consulaire a trouvé une nouvelle vocation, elle est devenue un musée, conservant ses façades décorées dans le goût de la « Renaissance Italienne », avec médaillons et chapiteaux.

Comme à Aurillac, des hôtels particuliers se maintiennent dans le centre de la ville et présentent leurs façades embellies de sculptures. Quelques restes des anciennes fortifications subsistent et témoignent de la fierté de cette ville qui se voulait inviolable. Saint-Flour reste une cité à vocation religieuse, embellie par ses sculptures d'antan.

Une autre ville riche en témoignages historiques, qu'elle a su maintenir, c'est Salers. Tout autour de la place principale des bâtiments sont marqués par l'histoire. Salers avait été dotée par l'ancien régime d'une juridiction coutumière, qui ignorait le droit romain. La limite avec le droit écrit était marquée par la rivière « La Doire », qui coulait autour de Saint-Cernin. Tout autour du château seigneurial de Salers, se sont édifiées des maisons de caractère habitées par les familles de magistrats. Les touristes sont séduits par les vestiges qui sont toujours présents.

À Murat nous sommes dans une ville qui avait conservé un lien très fort avec la famille des vicomtes, dont le château dominait le paysage. Nombre d'hôtels particuliers se trouvent ici et se maintiennent. Murat ajoute à son prestige propre, celui du prieuré de Bredons, dont les vestiges rayonnent sur un piton tout proche.

Mauriac est une autre ville cantalienne qui retient l'attention admirative des visiteurs. Le monastère au centre de l'agglomération est toujours présent grâce à l'église parfaitement maintenue et mise en valeur. Les hôtels particuliers étaient là aussi remarquables. Le plus intéressant est certainement la demeure de Madame d'Orcet qui a été acquise par le département et qui est devenue la sous-préfecture.

Au sud du département, la ville de Maurs ajoute à l'intérêt historique de ces vieilles demeures et de son église abbatiale celui de son climat presque méditerranéen !

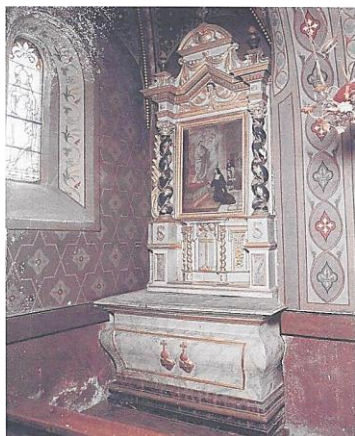
Tel est ce survol des villes du Cantal qui sont un attrait pour les visiteurs et les touristes. Elles contribuent fortement au renom de notre département. Elles sont proches de « l'Histoire ».



**Mon grand-père,
président de la délégation naissante
des VMF Cantal en 1962
par François Heraud**

François **COUDERC de SAINT-CHAMANT**, né en 1889, enchaîne service militaire et Grande Guerre, puis effectue une carrière dans la banque. Repliés en Touraine, chez son épouse, pendant la dernière guerre, ils s'installent ensuite à Saint-Chamant, gardant un logement à Paris. Il s'investit alors dans groupements ou associations et peut enfin s'adonner entièrement à ses deux passions : la peinture et le Cantal. C'est ainsi qu'en 1962, il accepte la présidence de la délégation naissante des VMF. Entouré d'une équipe fidèle et dynamique, il insuffle à cette association la vitalité qu'on lui reconnaît encore aujourd'hui et que maintiendront ses successeurs. Il s'éteint à Paris il y a tout juste 50 ans cette année.

Bon-Papa, avait une autorité naturelle, c'est avec enthousiasme que nous exécutons les petites tâches qu'il n'hésitait pas à nous confier. Pour les VMF, ce pouvait être la mise sous pli, ou de menus services pendant les sorties annuelles. Je garde ainsi le souvenir de la promenade de 1967, honorée de la présence de la fondatrice de l'Association, **la marquise de Amodio**. Elle était venue à Saint-Chamant dans une belle Rolls-Royce blanche, dans laquelle, aux côtés de mon grand-père, j'ai pu suivre la sortie. Il y eut aussi celle de 1970, où toute la maisonnée avait apprêté Saint-Chamant, en vue du cocktail, par lequel il cessait ses fonctions pour les confier à **Jean de Miramon-Pesteils**.



**Marie Bruel, pourquoi avez-vous concouru
au prix de sauvegarde VMF 2022 ?
Retable du Sacré-Cœur
Eglise Saint-Cyr Sainte-Julitte,
à Saint-Cirgues de Jordanne**

Ayant pris connaissance des prix attribués par V.M.F. Patrimoine à la faveur d'un mail de la déléguée Cantal, notre association a l'honneur de proposer un dossier de restauration qui nous tient particulièrement à cœur à l'attention des membres du jury.

Ce retable en bois sculpté, peint et doré, n'a pas encore réintégré l'église de Saint-Cirgues de Jordanne, il s'agit du retable du Sacré-Cœur de l'Enfant Jésus réalisé aux XVIIe et XVIIIe siècles et remanié en 1856-61. Il est inscrit à l'I.S.M.H.

Le tableau central, un ex-voto, représentant Sainte-Marguerite-Marie Alacoque à genoux devant le Sacré-Cœur, est signé A.L.G. de Saint-Aubin et daté de 1861. Il a été restauré en 2010 et remis en place dans l'église.

Témoignage de la foi et de la générosité de nos ancêtres, la restauration du retable devient urgente. Il se trouve en effet temporairement entreposé dans un espace de stockage qui ne garantit pas la préservation de l'œuvre dans de bonnes conditions.

L'association de sauvegarde espère qu'il regagnera son emplacement initial et contribuera à l'embellissement de l'église tout en lui conservant la vocation spirituelle qui lui a été attribuée par les paroissiens de l'époque.

Photo extraite de l'ouvrage :
Retables de Haute-Auvergne, XVIIe-XIXe siècles, Encyclopédie du Massif central,
Léonce BOUYSSOU, Editions CREER, 1991.

Lien internet pour les détails des prix : <https://www.vmfpatrimoine.org/nos-actions/les-prix/prix-vmf-nationaux/prix-de-sauvegarde/>



La promenade du Lecteur
dimanche 9 octobre 2022, de 10h à 18h,
entrée libre à Sédaiges
par Patrice de Varax

Un ancien maire de Marmanhac, s'étant aperçu que la vallée de l'Authre était propice à la créativité des poètes, avait travaillé notre tourisme local en rappelant de nombreuses manières que **Camille Gandilhon Gens d'Armes, Arsène Vermeuzouze, Fernand Prax**, célèbres félibres, étaient originaires de notre vallée.

Plusieurs événements furent ainsi, au cours des années organisés sur le thème du livre, par la Mairie, jusqu'à ce que, avec le concours de celle-ci, je décide en 2017, de créer le salon du livre de Marmanhac.

Ce mariage de la culture et la pierre historique s'intitule aujourd'hui « La promenade du Lecteur », ou la déambulation littéraire et thématique dans les salons du château.

Le 6e salon à Sédaiges, le 11e au total, se déroulera le dimanche 9 octobre 2022, de 10h à 18h, en entrée libre

Organisé avec la librairie **Point Virgule** d'Aurillac, garante d'un réel professionnalisme, elle réunira plus de 20 auteurs, autour des thèmes de l'Histoire, du Roman, de la Cuisine, du Polar, de la Bande dessinée, et de la Poésie.

Notre opération est soutenue par le Département et la Région.

De plus, pour la première fois, le **1er Prix Littéraire du Château de Sédaiges** sera décerné par **Benoit Duteurtre**, romancier, essayiste, critique musical, journaliste.

https://actu.fr/auvergne-rhone-alpes/marmanhac_15118/cantal-rendez-vous-au-10eme-salon-du-livre-a-marmanhac_45456242.html



CDEPNAF et CDNPS

Deux personnes du comité ou des adhérents sont nommés par le préfet pour donner des avis simples ou conformes sur des demandes de permis de construire par exemple.

La CDEPNAF est la Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers dans laquelle **Maître Olivier Gard** siège en qualité de représentant de la chambre des notaires.

Dans la CDNPS Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des sites : 2 adhérents représentent les VMF : la déléguée, **Marie Rochette de Lempdes**. Le suppléant est **Maître Olivier Gard**.

Si la CDEPNAF émet des avis concernant la réduction des surfaces naturelles, forestières et à vocation ou à usage agricole et les moyens de contribuer à limiter la consommation de ces espaces, la CDNPS vise à concourir à la préservation de la nature, des paysages et des sites et à la gestion équilibrée des ressources naturelles. (source Cerema)

Au-delà de l'intérêt des dossiers étudiés, nous comprenons les attentes des élus et des services de la préfecture quant au bâti et à son usage. Par exemple, la restauration d'un buron est acceptée mais son usage limité aux périodes sans neige et l'obligation de fournir eau et électricité est levée. Le contact avec les représentants d'autres associations et ceux de l'état permettent d'aborder d'autres questions.

I es membres du Comité, ici et là

Hervé de Menthière

Délégué adjoint
beradisefrance@gmail.com
06 81 91 73 84
la Grillère 15150 Glénat

Anne-Aurore Cuzol

Déléguée Adjointe
aacuzol@gmail.com
06 14 66 13 73
Viescamp
15150 Lacapelle-Viescamp

Xavier Drouin

Trésorier
drouinx@gmail.com
06 72 91 77 52
4 rue du château,
Chambres 15200 Le Vigean

Vincent de Léotoing

Secrétaire
vdeleotoing@wanadoo.fr
06 07 86 41 66
15140 Saint-Martin-Cantalès

Hugues Giraud

hugues.giraud@gmail.com
06 07 75 50 96
Le Mont - 15240 Auzers

Agnès Héron

15400 Saint-Hippolyte

Laurence Montmoreau

laurence@montmoreau.net
06 83 56 19 35
4 chemin du Dounis
15310 La Bontat

Henry Picot d'Aligny

picot@daligny.eu
06 60 65 75 03
15000 Aurillac

Alban Giraud

15240 Auzers

Alban de Puymorin

puymorin@orange.fr
06 60 15 43 28
15600 Boisset

Baudoin de Sonis

baudouindesonis@yahoo.fr
+32 475 96 06 28 /
06 38 56 42 01
40 rue de Côte Rouge
15290 Le Rouget

**François-Xavier
de Tinguy du Pouët**

francoisxavier.detinguy@banque
transatlantique.be
+32 499 51 07 35
15310 Girgols

Marie Rochette de Lempdes

Déléguée départementale
vmf15@vmfpatrimoine.org
06 2835 60 96/04 7120 81 87
La Boudio 15300 Lavigerie

N'oubliez pas, en cas de changement, de nous donner votre nouvelle adresse e-mail

clin d'œil , l'infolettre de la délégation VMF du Cantal

Pour nous contacter : VMF15@VMFpatrimoine.org

Site web : <http://www.vmfpatrimoine.org/delegation/delegation-du-cantal/>